

N°319

2€30

BILLETS D'AFRIQUE

ETE 2022



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

PUISSANCE FRANÇAISE À QUAND LA FIN?

Sahel / Polynésie / Cheikh Anta Diop

Bis repetita

En 2017, le sujet d'Histoire-Géographie de la série générale du Brevet demandait aux élèves de la série générale de « réaliser une note pour présenter une mission des militaires français sur le territoire national ou à l'étranger » montrant « en quelques lignes que l'armée française est au service des valeurs de la République et de l'Union européenne. »

Cette année, ce sont les élèves de la série professionnelle qui ont dû jouer les propagandistes zélés. La partie relevant de l'enseignement moral et civique était consacrée à l'inauguration en 2019 du monument aux morts pour la France en opérations extérieures et se concluait par l'exercice d'écriture suivant : « Suite à l'inauguration du monument aux morts, votre professeur vous demande de rédiger un texte de quelques lignes qui explique l'importance de l'engagement des soldats en opérations extérieures. »

Le sujet ne précise pas s'il s'agit de traiter de l'importance des Opex pour une classe politique nostalgique de la puissance d'une France impériale, pour des industriels du secteur de la défense soucieux de prouver l'efficacité de leur matériel sur le terrain ou pour les quelques groupes qui se voient attribuer des marchés dans le sillage des opérations militaires françaises.

Réécritures de l'histoire

L'ancien président du Burkina Faso Blaise Compaoré, récemment condamné à la prison à perpétuité par la justice burkinabé pour l'assassinat de Thomas Sankara et de ses compagnons, a été invité à rentrer au pays par la junte militaire au pouvoir. Il s'agit officiellement de promouvoir la réconciliation nationale pour faire front face au terrorisme.

À cette occasion, l'Agence France Presse, qui donne le

"la" dans un certain nombre de rédactions, écrit tranquillement que « le président Compaoré avait été contraint de partir en exil en Côte d'Ivoire en octobre 2014, au lendemain de violentes émeutes populaires et sous la pression de l'armée et de l'opposition » (AFP, 06/07/22). Rappelons qu'en fait d'exil contraint, Compaoré s'était enfui avec les caciques du régime et avait finalement été exfiltré par les forces spéciales françaises, à la demande de l'Élysée. Ainsi soustrait à la justice de son pays par les hommes du COS, l'ancien dictateur avait ensuite reçu la nationalité ivoirienne de la part de son ami Ouattara pour parer aux éventuelles demandes d'extradition. Le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples dénonce aujourd'hui « la restauration des caciques du régime déchu de Blaise Compaoré et l'absolution de tous leurs crimes sous prétexte de réconciliation nationale. » (Rfi.fr, 08/07/22)

Fabrique de l'intox

Après les confessions d'un ancien salarié d'Avisa Partners dans le journal *Fakir* (21/06/22), *Mediapart* (27/06/22) publie une passionnante enquête sur cette société privée qui a mis ses talents très particuliers au service d'États étrangers ou de plusieurs poids lourds du CAC 40, voire d'institutions publiques. Cette « société d'intelligence économique, d'affaires internationales et de cybersécurité », comme elle se présente, « s'est notamment spécialisée dans la vente d'influence médiatique et numérique à ses clients », explique *Mediapart*. Afin de vendre « du "online advocacy" (comprendre de l'influence numérique), Avisa et ses partenaires ont rodé une stratégie très particulière : l'infiltration, sous de fausses identités, d'espaces de discussion participatifs sur des sites de médias plus ou moins réputés (...) Les lectrices et lecteurs pensent lire le texte spontané et désintéressé d'un citoyen indigné, de la responsable d'une ONG, d'un chercheur aguerri, d'un opposant politique ou d'un cadre dirigeant d'une grande entreprise. En fait, il n'en est rien. Tout est savamment mis en scène dans le seul but de répondre à la commande d'un client, prêt à chèrement payer un tel service. » Parmi les consommateurs africains de ces manipulations, on note par exemple Denis Sassou Nguesso, le dictateur du Congo-Brazzaville ; Idriss Déby, son homologue tchadien

récemment décédé ; la première dame de Côte d'Ivoire, Dominique Nouvian-Ouattara ; ou encore le clan Bongo au Gabon... Avisa Partners a bien entendu pignon sur rue et « rassemble – ou a rassemblé – en son sein des figures du renseignement, du monde des affaires, de la politique ou de la diplomatie », lesquelles prétendent aujourd'hui avoir toujours tout ignoré de ces pratiques...

De Gaulle et Papon

Mediapart (06/06/22) révèle des archives inédites concernant le massacre des manifestants algériens du 17 octobre 1961 à Paris, qui prouvent que « Charles de Gaulle et l'Élysée ont tout su – et très vite – de ce crime d'État. (...) Une annotation manuscrite de Charles de Gaulle sur un document de l'Élysée prouve même que le président, confronté à la réalité de la situation, avait demandé que les coupables soient châtiés, réclamant aussi que son propre ministre de l'intérieur, Roger Frey, intervienne face à l'extrême danger des dérives des forces de l'ordre. »

Mais comme on le sait, « il ne se passera rien : aucun policier ne sera jamais condamné ; Maurice Papon, le préfet de police qui a supervisé et couvert le massacre, restera en place, tout comme le ministre Roger Frey ; et ce crime restera à jamais impuni ». De Gaulle fermera les yeux « pour éviter que sa majorité ne se fracture et qu'une partie le désavoue », selon l'historien Gilles Manceron. Étant lui-même parvenu au pouvoir par la pression de l'armée et de la police, « De Gaulle craint que la police lui échappe. Or il a besoin d'un appareil policier loyal au régime », explique pour sa part le chercheur Emmanuel Blanchard (*Mediapart*, 19/06/22) « En somme, la transaction avec Papon peut se résumer ainsi : "Si vous tenez la police, qu'elle ne sombre pas dans l'activisme OAS, on oublie cette histoire". »

Quatre mois après le 17 octobre, « Roger Frey et Maurice Papon seront encore, sous l'autorité de De Gaulle, responsables d'une autre tuerie policière : celle du métro Charonne, faisant neuf morts le 8 février 1962 dans une manifestation anti-OAS. Et l'un et l'autre seront maintenus en poste par de Gaulle durant cinq années supplémentaires, jusqu'en 1967 », rappelle l'historien Fabrice Riceputi.



Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - **Directrice de la publication** Pauline Tétillon - **Comité de rédaction** R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, Y. Thomas, R. Doricant, M. Bazin, P. Tétillon, T. Noirot, E. Cailleau, M. Lopes - **Ont contribué à ce numéro** B. Godin - **Image de couverture** : domaine public - **Édité par** Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - **Tél.** (+33)9.53.14.49.74 - **Web** <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - **Commission paritaire** n°0226G87632 - **Dépôt légal** août 2022 - **ISSN** 2115-6336 - **Imprimé par** Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830 Montbonnot Saint Martin

« Il y a un patriotisme fort dans notre pays et c'est une bonne nouvelle, avec en plus une forte résilience de la Nation française. » Résilience face à quoi ? Le nouveau ministre des Armées Sébastien Lecornu ne le dit pas, ce 14 juillet au micro de *BFM-TV* : on ne saura pas par quoi la Nation française serait menacée. Tout au plus sait-on que le patriotisme fort est une bonne nouvelle. Il semble flotter ce jour-là un parfum de III^{ème} République.

Quelques minutes plus tard, Emmanuel Macron lâche en effet, au détour de son interview télévisée dans les jardins de l'Élysée où il évoque une réforme à venir de l'assurance chômage, qu'« une nation, c'est un tout organique ». Ce concept est directement issu des courants nationalistes de la fin du XIX^{ème} siècle, comme le pointe l'historien Nicolas Lebourg sur *Liberation.fr* (15/07) : « Pour l'extrême droite, les nations sont des corps qui peuvent mourir et qu'il faut préserver de la division et de l'extérieur. » Cet emprunt ne signifie pas nécessairement que le président adhère à une conception organiciste de la nation, explique le chercheur, mais il reprend cette vision du monde de l'extrême-droite afin de servir son propre projet politique.

Cet emprunt aux vieilles thèses nationalistes fait écho au mini-événement qui vient de conclure le défilé sur les Champs Élysées. La chanteuse Candice Parise et l'orchestre des sapeurs-pompiers de Paris (qui reste officiellement une unité de l'armée de Terre placée sous l'autorité du préfet de police) y ont interprété « La Marseillaise » puis un titre inédit, « F.R.A.N.C.E », chaque lettre servant dans le refrain à célébrer les vertus supposées du pays de « Hugo et De Gaulle », dit la chanson : Fraternité, Résistances, Amitié, etc. La prestation, empruntant à la fois aux codes show télévisé et de la démonstration de discipline militaire, « a dépoli le défilé » (*Le Parisien*) en chantant « la gloire de la France » (*Le Point*) et en rendant un « vibrant hommage » au pays (*Midi Libre*).

Le texte ne fait pas dans la nuance : « France. Tes victoires flottent toujours plus haut. (...) Ta patrie est partout là où rayonne la France ». De l'impérialisme mis en musique, en somme. Mais ce n'est que le début, Candice Parise chante d'un air pénétré : « C'est une arme qui vient nous sauver jusqu'à périr / Dans le feu, dans les flammes, elle défend Notre-Dame / Et se donne et se bat pour les peuples en souffrance / Tes médailles n'ont jamais de revers ». Une chansonnette bienvenue, comme le sujet d'éducation morale et civique du brevet professionnel (lire ci-contre), pour faire oublier que l'armée française est en mauvaise posture au Sahel, critiquée au point de devoir quitter le Mali après neuf années d'opérations extérieures (Serval puis Barkhane) qui se soldent par une explosion du « sentiment anti-français ». De quoi donner envie au ministère des Armées de multiplier les opérations de propagande pour redorer son blason, nécessairement adossé à celui de la Nation.

Ainsi, si les pompiers de Paris et Candice Parise ont rendu hommage à quelque chose, c'est bien aux origines même du défilé mili-

taire du 14 juillet. Instauré en 1880 sur l'hippodrome de Longchamp, il résulte de la volonté des dirigeants de la III^{ème} République de galvaniser le patriotisme des Français pour effacer la défaite de 1870 face à la Prusse et les préparer moralement à la reconquête de l'Alsace et la Moselle. « La Marseillaise » vient alors de redevenir l'hymne national (en 1879, après l'avoir déjà été au début du siècle), le 14 juillet est choisi comme journée de fête nationale et « la revue de Longchamp » devient le rendez-vous annuel des Parisiens et Parisiennes pour acclamer les militaires. Mobilisant les symboles révolutionnaires, la bourgeoisie républicaine cherche alors à souder le peuple derrière son armée. Et les nationalistes de l'époque ne tardent pas à en tirer profit...

Thomas Noïrot

14 JUILLET ORGANIQUE

Sommaire

- 2 BRÈVES
- 3 ÉDITO 14 juillet organique
- 4 SAHEL Désarticulation de Barkhane au Sahel meurtri
- 6 OUTREMER Gouvernement colonial et résistances
- 7 POLYNESIE Entretien avec Moetaï Brotherson - « Qu'on cesse cette relation paternaliste avec la France! »
- 10 PORTRAIT Cheikh Anta Diop, l'hérétique

DÉSARTICULATION DE BARKHANE DANS UN SAHEL MEURTRI

Un an après les annonces de Macron sur la « transformation profonde de notre présence militaire au Sahel », cette dernière a effectivement été enclenchée, mais pas pour les raisons ni selon les modalités imaginées par l'exécutif français. Par ailleurs, la réponse exclusivement sécuritaire au djihadisme n'a rien réglé et le drame vécu par les populations sahéliennes ne cesse de s'aggraver.

C'est la rupture des relations avec la junte militaire au Mali qui a contraint la France à retirer son armée du pays et à précipiter la réorganisation de son dispositif militaire dans la région. Après environ 10 ans de « lutte contre le terrorisme » au Sahel, le constat d'échec est patent et l'opération Barkhane est aussi de plus en plus contestée par les populations des pays dans lesquels elle se déploie. Pour faire oublier l'humiliation d'un retrait contraint, les autorités françaises ont préféré parler de « réarticulation de notre effort et de notre combat contre le terrorisme » (Le Drian, *LCI*, 18/02/22). Des éléments de langage répétés en boucle par les diplomates et les militaires (*AfricaIntelligence.fr*, 24/06/22). Mais c'est plutôt la désarticulation de tout le dispositif lié à l'opération Barkhane à laquelle on assiste aujourd'hui.

Château de cartes

En mai, le Mali s'est retiré du G5-Sahel (dont la Force conjointe est tenue à bout de bras par la France mais n'a jamais vraiment réussi à prendre son envol) au motif que le Niger refusait de le laisser accéder à la présidence tournante tant que sa situation politique intérieure ne serait pas normalisée. « Le G5 Sahel est mort », a alors constaté le président nigérien Mohamed Bazoum (Entretien à *La Croix* et *L'Obs*, 18/05/22), et les tentatives de médiation du Tchad se sont soldées par un échec. Par ailleurs, le mandat de la Mission de l'Onu au Mali, la Minusma, vient d'être reconduit pour un an, mais certains des pays contributeurs s'interrogent sur leur participation en l'absence du soutien militaire français. De plus, l'activité de la mission sur le terrain et sa liberté de circulation sont remises en cause par les autorités maliennes qui refusent de laisser les agents de l'ONU enquêter sur les effroyables massacres commis par ses forces armées épaulées par les mercenaires russes de Wagner. La mission européenne de formation des soldats maliens (EUTM-Mali) a également fermé

boutique après avoir tenté de maintenir une présence et une activité réduite sur place. La France poussait en ce sens, tandis que certains autres pays européens auraient souhaité maintenir une présence minimale pour ne pas céder toute la place aux Russes. Enfin la force Takuba, regroupement de forces spéciales de quelques pays à l'initiative de la France (indûment qualifiée de « force européenne »), a également été la victime collatérale de l'affrontement franco-malien. Le renvoi des militaires danois, à peine débarqués en janvier dernier, avait déjà refroidi les quelques autres pays participants que la France avait peiné à convaincre. Après avoir tenté de replier le dispositif sur le Niger voisin, la France a finalement signé son acte de décès le 1er juillet dernier.

Des leçons à tirer ?

Il est néanmoins interdit de parler d'échec en Macronie. À en croire Le Drian, alors ministre des Affaires étrangères, la présence française aurait évité l'établissement d'« une forme de califat islamique » et aurait permis d'« endiguer les menaces de ces groupes qui se réclament et d'Al-Qaïda et de Daech » tout en rendant possible que « les forces africaines soient à même, elles-mêmes, d'assurer leur propre sécurité ». « Ces trois objectifs, ils ont été atteints », assurait-il en février dernier dans l'entretien déjà cité. Un constat optimiste, pour ne pas dire fallacieux. Macron s'obstine quant à lui à mettre en avant la comptabilité du nombre de chefs djihadistes « neutralisés » pour récuser le fiasco (*JeuneAfricain.com*, 17/02/22), quand bien même ses officiers nous expliquent régulièrement que ce n'est pas le critère du succès. À la rigueur, le chef d'état-major des armées, le général Burkhard, concède devant les parlementaires que « la situation actuelle [il parle du retrait du Mali] est probablement due à un engagement trop direct de la France. Nous avons une part de responsabilité là-dedans – il faut dire que nous sommes plutôt des gens qui essaient de régler les problèmes, ce qui peut

parfois être un défaut. » (Audition à huis clos devant la Commission de la défense nationale et des forces armées du Sénat, 16/02/22) Un vilain défaut même, lorsque la manière de « régler les problèmes » contribue visiblement à les aggraver et à complexifier leur résolution...

La France n'entend nullement abandonner la « lutte contre le terrorisme », qui reste une « priorité » (déclaration du chef des armées françaises, *AFP*, 08/02/22). Mais elle prétend désormais la mener selon des modalités renouvelées, reposant sur un « modèle de partenariat, respectueux, équilibré » pour tenir compte des « attentes de nos partenaires » et de « la sensibilité des opinions publiques des pays de la région » (Conférence de presse du président Macron, 17/02/22). Il s'agit de réduire l'empreinte et la visibilité des militaires français et de ne plus agir seuls ou en première ligne, tout en proposant à davantage de pays ouest-africains menacés par les attaques ou les tentatives d'implantation de groupes djihadistes (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Ghana...) de bénéficier d'une coopération renforcée avec la France. « Après le retrait du Mali, il devrait rester environ 2 500 soldats français au Sahel à la fin de l'été », explique l'actuel commandant de l'opération Barkhane (entretien à *l'AFP* et *RFI*, 05/07/22). À ce moment-là, le dispositif militaire français changera de nom, mais pour l'instant son contour reste flou, car « cela dépendra avant tout des souhaits des États africains », poursuit le général Michon. « Des échanges sont en cours entre les capitales africaines, Paris et les capitales européennes. Nous et les Européens allons vers davantage d'opérations de coopération, conditionnées de façon plus stricte aux demandes des pays africains, et qui viendront "en soutien de" et non pas "à la place de". » La France voudrait faire oublier que l'opération Barkhane n'avait de compte à rendre à personne et se comportait comme si elle était en terrain conquis...

Repli sur le Niger

En réalité, ce qui s'est joué au Niger ces derniers mois, donne la juste mesure des bonnes résolutions françaises et de la manière dont Paris se met à la disposition des « souhaits des États africains » dans le cadre d'un « modèle de partenariat, respectueux, équilibré ». Alors que trois pays du G5-Sahel ont connu des coups d'État et tandis que la crise diplomatique entre les autorités françaises et maliennes s'envenimait, le Niger faisait figure à la fois de meilleur allié de la France et de vitrine démocratique dans la région (en dépit de la répression qui s'abat régulièrement sur la société civile). En janvier, lorsque des solutions de repli pour les militaires français.e.s et européen.ne.s présent.e.s au Mali ont commencé à être évoquées, le président Bazoum, soucieux de ménager son opinion publique, a manifesté des réticences à voir son pays servir de point de chute, notamment pour la force Takuba. Mais quelques semaines plus tard, le président nigérien s'était visiblement laissé tordre le bras et justifiait son revirement par la nécessité de sécuriser sa frontière avec le Mali (*LeMonde.fr*, 18/02/22), tandis que l'opposition nigérienne s'étonnait d'avoir appris cette décision de la bouche du président français (*RFI*, 07/03/22). Le président nigérien subordonnait toutefois la création de nouvelles bases et le déploiement des militaires à l'approbation des parlementaires de son pays. (Les député.e.s français.e.s ont dû se contenter d'un débat... postérieur à la prise de décision de l'exécutif.) Quelques jours avant le vote nigérien, Rémi Rioux, directeur de l'Agence française de développement (AFD) se rendait précipitamment au Niger pour promettre une augmentation de l'aide publique française « de 100 millions d'euros à 130 millions, voire 150 millions en 2022 », dont la majeure partie sous forme de dons (*JeuneAfrique.com*, 20/04/22). Le 22 avril, les députés nigériens approuvaient très largement le redéploiement de la force Takuba et d'une partie des militaires de Barkhane, sans être pour autant autorisés à prendre connaissance des nouveaux accords militaires signés entre la France et le Niger à cette occasion. « On nous a demandé de donner un blanc-seing au gouvernement », commentait Soumana Sanda, du parti d'opposition Modern Lu-

mana (*RFi.fr*, 23/04/02).

Pas de changement sur l'essentiel

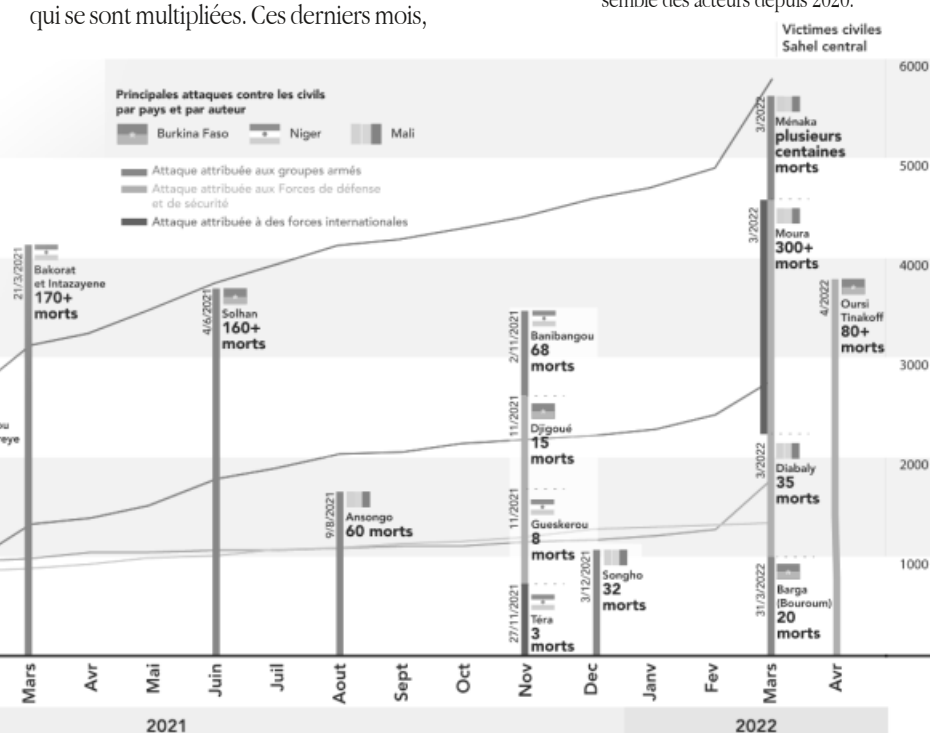
« Niamey ne sera pas un nouveau Gao », promet le commandant en chef adjoint de Barkhane. Pas de grosse base militaire française, mais des postes militaires de reconnaissance renforcés (PMR) franco-nigériens le long de la frontière. « On ne fait rien tout seuls, nous intervenons sous commandement nigérien », assurent également des officiers, qui parlent même d'« une inversion partenariale » et d'une approche « plus naturelle, efficace et vertueuse » au regard de ce qui prévalait antérieurement (*LeMonde.fr*, 02/07/22). Les bombardements aériens sur les regroupements de présumés djihadistes se poursuivent pourtant selon les mêmes modalités. On peine également à comprendre comment la volonté d'explorer la voie du dialogue avec certains groupes djihadistes, désormais clairement affichée par les présidents africains, deviendra compatible avec la « nouvelle » présence française. Enfin, un point fondamental demeure inchangé : alors que l'insécurité ne cesse de progresser dans toute la région, la protection des civil.e.s demeure la grande oubliée des opérations militaires.

Dans les zones rurales, les populations restent prises en étau : elles subissent la violence des groupes djihadistes si elles refusent de se rallier, la brutalité des forces armées qui les suspectent de collaboration avec l'ennemi ou le déchaînement des milices dites d'« auto-défense » communautaire qui se sont multipliées. Ces derniers mois,

les groupes affiliés à l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS), que les militaires français prétendaient avoir quasiment éradiqué du Mali (*JeuneAfrique.com*, 18/02/22), ont infligé de sérieuses défaites aux groupes armés touaregs du nord du mali (MSA et GATIA) et ont tué des centaines de civil.e.s. Les groupes membres du GSIM, affiliés à Al-Qaïda, qui s'étaient jusque-là montrés soucieux d'apparaître plus protecteurs et un peu moins brutaux que ceux de l'EIGS, se sont également livrés à des massacres en représailles contre des villages jugés indociles. La situation sécuritaire se dégrade également au Niger comme au Burkina, où le nombre de personnes déplacées continue de grossir (6 % de la population au Burkina en juin 2022 !). « Des références plus systématiques à l'objectif de protection des civils sont à noter dans les communications de l'ensemble des acteurs présents au Sahel mais, dans la pratique, peu de progrès ont été réalisés dans son intégration effective au cœur des stratégies sécuritaires », constate un nouveau rapport de la Coalition citoyenne pour le Sahel (« *Sahel, ce qui a changé* », juin 2022). Protéger les populations et répondre à leurs attentes en termes de justice sont pourtant considérés comme des préalables pour espérer faire refluer le recrutement au sein des différents groupes armés, et trouver un dénouement de solution à une crise de plus en plus complexe.

Raphaël Granvaud

Dans son rapport, la Coalition citoyenne pour le Sahel recense les victimes civiles dans les attaques de l'ensemble des acteurs depuis 2020.



« OUTREMER »

GOVERNEMENT IMPÉRIAL ET RÉSISTANCES

La refonte du gouvernement français marque un tour de vis colonial inquiétant pour les différents pays « d'outremer » et l'indépendance de Kanaky-Nouvelle Calédonie en particulier. Mais dans plusieurs de ces terres, l'anticolonialisme reprend de la vigueur.

L'annonce a fait l'effet d'un vent glacial pour les indépendantistes de Kanaky et leurs soutiens. Sonia Backès, figure extrême des partisans de la Calédonie française, est désormais membre du gouvernement français, comme secrétaire d'État à la Citoyenneté. Elle dépend de Gérard Darmanin, toujours ministre de l'Intérieur, mais également, désormais, « des Outre-mer ». Ces dernières années, le parti de Backès a oscillé entre un refus de choisir entre Macron et Le Pen et un soutien à Zemmour. Elle a pourtant été préférée aux représentants locaux de la Macronie, le parti Calédonie Ensemble, tenant du dialogue avec les indépendantistes mais en perte d'influence dans le pays. Lors de la dernière présidentielle, Sonia Backès a ouvertement fait campagne pour Macron, en remerciement du sabotage du processus de décolonisation mené par le président français (*Le Figaro*, 09/01/22).

Coup de froid en Kanaky

Cette nomination est une attaque importante contre l'indépendance Kanak. Au niveau symbolique, en nommant la tenante locale d'une ligne coloniale pure et dure, le dialogue avec les indépendantistes, pierre angulaire de tout le processus de paix depuis les années 80, vole en éclat. Il semble aussi acté que l'interlocuteur au niveau de l'État ne sera plus le Premier ministre mais le ministre « des Outre-mer » et de l'Intérieur. Historiquement, cette distinction marquait la reconnaissance d'un dialogue particulier, avec un pays. Macron réaffirme ainsi que la Kanaky-Nouvelle Calédonie n'est à ses yeux qu'un territoire d'outremer comme les autres. Concrètement, Backès va pouvoir tenter d'influer sur la suite des négociations et en particulier d'imposer le cheval de bataille principal des partisans de la Calédonie française : le dégel du corps électoral, acquis principal des accords, qui contre-

balance la politique de colonisation de peuplement en réservant aux Kanak et aux personnes suffisamment anciennes dans le pays le droit de voter sur l'avenir institutionnel.

Les indépendantistes, suite aux différentes attaques contre le processus de décolonisation avaient déjà annoncé ne plus vouloir négocier qu'avec l'État français, sans les partis colonialistes locaux. À la suite de l'arrivée de Backès, Darmanin a tenté d'imposer une réunion du Comité des signataires, cadre incluant la droite locale, faisant fi de la position des indépendantistes. Ceux-ci ont donc annoncé leur boycott de ce comité. L'avenir politique du pays va donc s'écrire sur des bases tendues et un dialogue rompu.

Victoires anticoloniales

Mais les Kanak vont pouvoir s'appuyer sur des alliances plus fortes dans les autres pays « d'outremer ». Les élections présidentielles puis législatives y ont été largement boudées¹, signe d'abord que la politique française est bien lointaine. Mais les résultats indiquent tout de même, d'une part, un rejet de la Macronie, avec la victoire de 18 député.es soutenus par l'union de la gauche, sur 25 sièges. À la présidentielle, en plusieurs endroits, c'est Mélenchon et, de manière relativement étonnante, Le Pen au second tour qui ont été favorisés². D'autre part, au-delà des clivages politiques hexagonaux, ce sont souvent des considérations sociales locales et même parfois le rejet de la France qui l'ont emporté.

Ainsi, en Guadeloupe, où la plupart des forces indépendantistes refusent historiquement de participer aux élections françaises, les résultats condamnent la politique présidentielle faite de mépris et de répression face au mouvement social qui anime le pays depuis 2021. A partir d'une opposition à l'obligation vaccinale, qui selon le politiste

guadeloupéen Fred Reno, traduisait « une méfiance généralisée à l'égard des autorités étatiques et locales » (*La Tribune*, 21/12/21), la mobilisation portait surtout sur le manque abyssal de services publics de base.

En Guyane, le second tour a vu 3 personnalités du mouvement social de 2017 (cf. *Billets* n°293, 01/20) parmi les 4 finalistes. Et ce sont deux d'entre elles qui l'ont emporté, en particulier Jean-Victor Castor, secrétaire général du MDES (Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale, parti indépendantiste). Celui-ci a déclaré que « l'une des premières initiatives sera de fortifier les contacts avec les militants de la Kanaky » (*France-Guyane* 19/06/22), en invitant l'actuel président indépendantiste du pays, Louis Mapou, qui a mené la politique de redistribution des terres dans les années 80. En Polynésie, les indépendantistes du parti Tavini Huira'atira rallent tous les sièges, contre les « autonomistes³ ». Moetai Brotherson a notamment été réélu (voir son interview p.7). Depuis 2017, il est un soutien actif du FLNKS de Kanaky-Nouvelle Calédonie à l'Assemblée et il vient de prendre la présidence de la délégation aux Outre-mer.

Les indépendantistes Kanak vont donc pouvoir profiter de cette dynamique anticoloniale. D'autant plus que les nouvelles prérogatives de Darmanin sont aussi source de tension ailleurs. Pour le syndicaliste indépendantiste Elie Domota, en Guadeloupe, « ça confirme que la Guadeloupe est une colonie » (*Mediapart*, 09/07/22). Le ministre symbolise la politique de répression pure du mouvement social qui y dure depuis 2021.

Si les camaraderies anticoloniales sont prometteuses dans les pays « d'outremer », reste à voir ce qu'il en sera pour les solidarités en France, et de la part des gauches en particulier.

Mathieu Lopes

¹ 57 % d'abstention en moyenne au 1er tour de la présidentielle. 63 % au second tour des législatives, avec même 72 et 75 % en Guadeloupe et Martinique.

² Mélenchon a ainsi totalisé 40 % sur l'ensemble des

pays d'outremer, dont 56,2 % en Guadeloupe, 53,6 % en Martinique, 50,6 % en Guyane. Au second tour, Le Pen a réalisé d'excellents scores, aucunement reproduits aux législatives. C'est le signe d'un fort rejet de Macron même s'il ne faut pas sous-estimer de réelles

dynamiques xénophobes.

³ Soutenus par le mouvement d'E. Macron, Ils ne remettent pas en cause l'appartenance du pays à la France.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

« QU'ON CESSE CETTE RELATION PATERNALISTE AVEC LA FRANCE ! »

Moetai Brotherson vient d'être réélu député avec plus de 60 % des votes exprimés. Nous l'avons rencontré au début de la campagne électorale, fin avril, à Faa'a, banlieue de Papeete, dans les locaux de son mouvement. Là, sous l'œil d'une étonnante « Statue de la liberté » bleue, blanche et jaune (les couleurs du Tavini), il était revenu pour nous sur l'action de son premier mandat de député et sur la revendication d'indépendance polynésienne.

Que les grands médias hexagonaux négligent l'actualité des Outre-mer n'est pas exceptionnel, surtout lorsque celle-ci se perd dans les résultats de législatives agitées. La nouvelle qui nous arrive de Polynésie française mérite pourtant qu'on s'y arrête : sur les trois députés qu'ils avaient à envoyer à l'Assemblée nationale, les électeurs et électrices polynésiens ont choisi trois indépendantistes. Un « Grand Chelem » d'autant plus surprenant que le Tavini huiraaatira (« Servir le peuple » en tahitien, le parti souverainiste) n'avait de toute son histoire compté qu'un seul député, Moetai Brotherson, élu en 2017. Si ce succès doit être en partie analysé à l'aune de la situation politique locale – et notamment de l'usure du pouvoir du président de la collectivité, Edouard Fritch, et de son parti autonomiste de droite, le Tāpura huiraaatira – c'est incontestablement un coup de tonnerre pour la France, confrontée à de puissants mouvements indépendantistes dans ses deux grandes colonies du Pacifique : la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Peut-on encore dire, en 2022, que la Polynésie française est une colonie ?

Moetai Brotherson - On a maintenant un mot plus neutre, collectivités d'outre-mer, mais la réalité est toujours la même. D'abord, il faut le rappeler, nous ne nous sommes pas donnés librement dans des danses lascives en souriant à la France, nous avons été colonisés suite à des guerres. Nos ancêtres sont morts pour notre liberté. Évidemment, nous sommes aujourd'hui une colonie moderne, dont le visage n'est plus celui des colonies africaines ou même de la Polynésie d'il y a deux siècles. Mais nous sommes toujours une colonie et d'ailleurs les Nations Unies l'ont reconnu, puisque nous avons été réins-



Au siège du Tavini Huiraaatira en avril 2022. De gauche à droite : Moetai Brotherson, Anthony Géros et Oscar Temaru. Photo Benoît Godin

crits en 2013 sur leur liste des territoires non autonomes, c'est-à-dire à décoloniser.

Ça a été un très long combat, démarré dès 1978 par le président-fondateur du Tavini huiraaatira, Oscar Temaru. Il faut imaginer que la France s'était bien gardée de nous dire qu'il existait une telle liste. Ce n'est que lors de son premier déplacement à l'ONU qu'Oscar Temaru découvre à la fois l'existence de la liste, notre inscription sur celle-ci lors de sa création en 1946 et notre retrait unilatéral à la demande de la France en 1963, année de l'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique¹. On continue d'affirmer que la France a commis un acte illégal puisque normalement ce que l'Assemblée générale de l'ONU définit, seule l'Assemblée générale peut le défaire. Or, ce sont des tractations en coulisses qui ont abouti à la réédition de cette liste en omettant à la fois la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie.

L'année prochaine marquera les dix ans de cette réinscription de la Polynésie française sur la liste des territoires non

autonomes de l'ONU. Qu'est-ce que cela a apporté ?

D'abord, une précision : nous ne sommes pas allés demander à l'ONU de déclarer notre indépendance, ce n'est pas son rôle. La réinscription pour nous, c'est une porte ouverte vers un processus d'autodétermination au bout duquel il y aura un ou plusieurs référendums, comme en Kanaky-Nouvelle-Calédonie. C'est le peuple polynésien qui choisira. Mais on ne peut pas avoir une négociation bilatérale avec l'État français, ce serait forcément déséquilibré. Il faut un arbitre neutre, expérimenté et cet arbitre, c'est l'ONU.

Depuis, nous y sommes retournés chaque année pour introduire de nouveaux points de revendications et obtenir de nouvelles résolutions, comme celle réaffirmant la souve-

¹ Nom de la structure qui organisa les 193 essais nucléaires réalisés par la France dans les atolls de Moruroa et Fangataufa (archipel des Tuamotu) entre 1966 et 1996. Sur le sujet vient de sortir « Des bombes en Polynésie, les essais nucléaires français dans le Pacifique » sous la direction de Renaud Meltz et Alexis Vrignon (éditions Vendémiaire).

raineté des Polynésiens sur l'ensemble des ressources naturelles. Nous avons également obtenu l'obligation pour l'État français de fournir annuellement à l'ONU un rapport sur les conséquences des essais nucléaires et l'évolution de la contamination.

Comment la France réagit-elle ?

Jusqu'à présent, l'État français est aux abonnés absents. Chaque fois que nous prenons la parole aux Nations Unies, l'ambassadeur français quitte la salle et ne revient que lorsque nous avons fini de parler. Cela donne de la France une très mauvaise image. Les échos qu'on entend à chaque fois de la part des représentants d'autres pays, c'est : « On a encore là la France donneuse de leçons, mais qui ne veut pas en recevoir ! » On est face à un déni schizophrène. Vous avez deux collectivités françaises du Pacifique qui sont réinscrites sur cette liste des territoires non autonomes, la Kanaky et nous-mêmes. Dans le premier cas, l'État français a collaboré avec l'ONU alors que pour nous, il fait comme si cette réinscription n'avait pas eu lieu.

Quand le président Macron a été élu la première fois, on était intrigués. On avait entendu son discours d'Alger où il disait que la colonisation est un crime contre l'Humanité,

on l'avait entendu vouloir se faire le chantre du multilatéralisme et donc du rôle des Nations Unies. On a finalement une continuité. De droite, de gauche, du centre ou d'ailleurs, les présidents de la République ne veulent pas que la Polynésie devienne indépendante. Aujourd'hui que le barycentre du monde s'est clairement positionné au cœur du Pacifique, on comprend que l'État français ait des hésitations à nous rendre notre liberté.

Peut-on dire que la revendication indépendantiste progresse aujourd'hui en Polynésie française ?

Notre poids électoral dépend des scrutins, mais on représente en moyenne autour de 30 % de l'électorat manifesté. Le premier rôle du colonisateur, on le voit partout quand on étudie l'histoire de la colonisation, c'est de convaincre le colonisé que sans lui, il ne peut pas survivre. Ça va se manifester dans l'administration, dans l'éducation, dans les médias qui pendant très longtemps ont été des médias d'État... dans toutes les strates de la société. Cela a très bien fonctionné puisqu'on a aujourd'hui toute une partie de la population polynésienne qui croit encore en cette illusion que sans la France, nous allons mourir. Moi jusqu'à l'âge adulte j'ai entendu dire

que nos voisins pays indépendants du Pacifique mourraient de faim. Et un jour je suis allé aux Samoa et j'ai failli mourir de trop manger. Là, je me suis dit : on m'a arnaqué.

Après, pour moi, un autonomiste² est un indépendantiste qui n'ose pas aller au bout des choses. Ils vous disent : bien sûr, il faut qu'on soit indépendant, mais... C'est ce « mais » qui nous différencie : « Mais il faut d'abord qu'on soit indépendant économiquement ». C'est un leurre car il n'y a aucun pays au monde qui soit indépendant économiquement, il n'y a que des interdépendances. C'est ce que disait Jean-Marie Tjibaou en son temps : être souverain, c'est choisir nos interdépendances.

Lors de votre élection, vous aviez expliqué que vous n'alliez pas à l'Assemblée nationale pour y revendiquer l'indépendance de la Polynésie française. Qu'est-ce que vous êtes allé y faire du coup ?

J'ai dit que je n'irai jamais à l'Assemblée nationale crier « ti'amàraa » – c'est-à-dire « indépendance » – parce que ce n'est pas le lieu, ce serait inaudible. L'indépendance, elle va se décider chez nous. Le rôle d'un député indépendantiste à l'Assemblée nationale, c'est premièrement de veiller qu'il n'y ait aucun

FLOSSE, «L'EMPEREUR DE POLYNÉSIE» DEVENU INDÉPENDANTISTE



Je suis souverainiste ». En 2020, la sortie de Gaston Flosse faisait son petit effet (calculé), permettant à l'ancien homme fort de la Polynésie française de refaire un temps la une des médias. Une position confirmée depuis à plusieurs reprises, comme en janvier lorsque le même a lancé avec aplomb sur l'une des deux chaînes de télévision locale : « L'objectif lointain, c'est l'indépendance du peuple ma'ohi ».

Un revirement plutôt sidérant tant Flosse a été trente ans durant l'infatigable zéléateur de « l'autonomie », c'est-à-dire du maintien dans la France de cette Polynésie qu'il a dirigée quasi en continu de 1984 à 2004, puis sporadiquement jusqu'en 2013. Avec une pratique du pouvoir sans partage et sans scrupule, marquée par le clientélisme, la corruption et les barbouzeries en tout genre. Moetai Brotherson évoque aujourd'hui une « période où Flosse tout puissant, protégé de tout par son ami, son frère Jacques Chirac » apparaissait comme « l'empereur de Polynésie ». Aux yeux du député, cette volte-face a tout d'une « arnaque mo-

numentale » : « On connaît l'animal, nous confie-t-il, on sait que c'est une bête politique, qui ne vit que pour l'exercice du pouvoir. Il est arrivé en fin de règne au sein du camp autonomiste, la France s'est choisie un nouveau champion, Édouard Fritch, et Flosse a dû trouver un nouveau segment de marché. Parce que c'est comme ça qu'il raisonne, c'est un marketeur politique génial. »

Le « Vieux lion » (comme il est surnommé avec bien peu d'originalité) rêve en effet de dominer à nouveau la vie politique polynésienne. Mais il a été rattrapé par l'ambition de ses anciens lieutenants, Fritch en tête, autant que par une kyrielle d'affaires judiciaires. On dit de lui qu'il est l'homme politique le plus poursuivi, et même le plus condamné, sous la Ve République. En 2014, beaucoup l'ont cru fini lorsqu'il a perdu tous ses mandats suite à sa condamnation dans une vaste affaire d'emplois fictifs durant sa présidence, qui n'est pas sans rappeler les heures glorieuses de « son frère » Jacques Chirac. C'était sans compter sur la boulimie de pouvoir de l'homme. Redevenu éligible en 2019, il n'a eu de cesse depuis de relancer

sa carrière. Difficile de croire cependant à un retour de celui qui accuse tout de même 91 ans. Il vient notamment d'être condamné définitivement à cinq nouvelles années d'inéligibilité pour abus de confiance et détournement de bien public. Ancien maire de Pirae, Flosse, pourtant richissime, a fait supporter durant près de 20 ans aux administrés de sa commune les frais d'alimentation en eau de son domicile privé, situé dans une municipalité voisine. Pince sans rire, il a réagi à cette énième décision de justice à son encontre en dénonçant des « magouilles ».

Dans sa course désespérée pour exister à tout prix, le néo-indépendantiste conserve cependant un réel pouvoir de nuisance. Ainsi, son soutien à Marine Le Pen lors des dernières élections présidentielles a incontestablement contribué à faire exploser le score de la leader d'extrême-droite en Polynésie – de 2012 à 2022, celui-ci a quadruplé au premier tour. Une fin de parcours encombrante et néfaste. A l'image du personnage.

recul de l'autonomie. L'autonomie, c'est l'antichambre de l'indépendance : si vous la réduisez, vous vous éloignez mathématiquement de l'indépendance. Ensuite, il s'agissait de porter un certain nombre de combats qui ont longtemps été ceux du seul Tavini, comme celui du nucléaire. Aujourd'hui, les autonomistes admettent que les essais nucléaires ont eu des effets néfastes pour la Polynésie, mais messieurs Flosse et Fritch³ ont très longtemps été les VPR du nucléaire propre dans le Pacifique, il ne faut pas l'oublier.

Autre combat, les ressources naturelles. Le président Macron a annoncé un budget de quelques dizaines de millions d'euros pour l'exploration des fonds marins à des fins scientifiques. Personne n'est dupe, à terme c'est pour l'exploitation de minerais. Cela va se faire forcément chez nous, pas au nord de la Bretagne. La France est la seconde puissance maritime mondiale, mais grâce aux Outre-mer. La Polynésie à elle seule représente 44 % de sa zone maritime. Nous, nous disons non ! Nous avons déjà subi Makatea, un atoll saccagé pour en extraire du phosphate pendant une soixantaine d'années. Ensuite, nous avons eu les essais nucléaires pendant trente ans. Nous ne voulons pas que demain des bateaux français, européens, quels qu'ils soient viennent à nouveau saccager le fond de nos océans pour l'exploitation des ressources minérales sub-océaniques.

Vous venez d'évoquer les essais nucléaires, c'est en effet un des sujets sur lequel on vous a le plus entendu comme député. Et notamment pour réclamer la décontamination de l'atoll de Moruroa, dont vous dites qu'il pourrait s'effondrer.

La question n'est pas de savoir s'il peut s'écrouler, mais quand ! Le plus gros investissement de l'État chez nous ces dernières années, c'est le projet Telsite de surveillance géomécanique de l'atoll de Moruroa. Je ne pense pas qu'on mette plus de 15 milliards de francs Pacifique⁴ dans un thermomètre si on ne pense pas qu'on peut avoir la fièvre ! Or la partie de l'atoll qui va s'écrouler est précisément celle où sont stockés les déchets nucléaires. On fait quoi, on attend que ça se déverse dans l'océan ? Je demande à l'État

français, et je l'ai redit dans ma proposition de loi⁵, d'opérer une vraie dépollution. Car démonter des hangars ou ramasser des batteries, c'est du rangement. La vraie dépollution, ce serait de retirer ces déchets et les traiter pour qu'ils soient stockés de manière sereine si c'est possible. Mais en tout cas ne pas les laisser sur un atoll qui va s'effondrer.

La réponse de l'État, elle est triple. La première, c'est de dire que ça ne va pas se produire. Alors pourquoi le surveiller ? La deuxième, c'est de dire qu'il n'y a pas tant de déchets que ça. Il y a deux puits de 6 mètres de diamètre, un profond de 800 mètres, l'autre de 1,2 kilomètres, remplis de déchets nucléaires. Il y a aussi des kilos de plutonium au fond du lagon sous ce qu'on appelle le banc Colette. Si c'est peu de déchets, on n'a pas les mêmes échelles ! La troisième réponse, c'est : « on ne sait pas faire ! » C'est pour moi une réponse indigne de la grande nation scientifique qu'est la France.

Un autre aspect de votre combat tourne autour de l'indemnisation des victimes de ces essais...

Être indemnisé, c'est un parcours du combattant ! Le président Macron a fait des promesses là-dessus, pour l'instant ça reste des promesses. On constate aujourd'hui encore dans ces indemnités des disparités qui vont du simple au quintuple pour des cas totalement similaires, pour une même pathologie. Mais au-delà des bugs du système, il y a des manques. Voilà le seul mécanisme d'indemnisation de la République française qui ne tient pas compte des victimes collatérales, contrairement aux indemnités pour l'amiante, les accidents de la route, le terrorisme. Pour schématiser, Monsieur a bossé à Moruroa, il a contracté une maladie radio-induite et il en est mort en laissant derrière lui une femme et des enfants. Qui va s'en occuper alors que lui n'est plus là ? Vous avez également les victimes transgénérationnelles, certaines études semblent indiquer de manière assez forte qu'il y a des transmissions de pathologies, même si ce n'est pas forcément à l'identique. Si un travailleur à Moruroa a développé un cancer de la thyroïde, cela ne veut pas dire que ses descendants auront le même cancer, mais on observe d'autres pathologies en corrélation. A ce jour,

toutes ces victimes indirectes ne peuvent pas être indemnisées pour leurs préjudices propres, c'est quand même extraordinaire !

Votre mouvement a décidé sur cette question du nucléaire de recourir à la Justice internationale.

Oscar Temaru a déposé en 2018 une plainte contre la France auprès de la Cour pénale internationale pour « crime contre l'Humanité ». Un geste fort, qui vise contre l'ensemble des Présidents de la République encore vivants. On a vu la réaction française : il a depuis été victime d'un acharnement judiciaire complètement insensé, avec des accusations qui ne tiennent pas la route et qui feraient bondir n'importe quel tribunal de métropole, mais qui passent sous les colonies⁶. A partir du moment où vous vous engagez dans la voie de l'émancipation, on cherche à vous mettre des bâtons dans les roues. Ce n'est pas spécifique à la Polynésie, cela arrive dans tous les endroits où se font entendre des revendications pour plus de liberté, en Corse, en Bretagne ou dans d'autres Outre-mer.

On a récemment pu voir avec le cas de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie que la France n'avait aucune intention de faciliter l'accession à l'indépendance de ses dernières colonies. Comment abordez-vous ce qui sera sûrement un bras de fer encore long ?

Je ne souhaite pas lutter contre la France. Il ne faut pas confondre le peuple français, la nation française et l'État français. Je n'ai aucun souci avec le peuple, je pense que la France est une grande nation, mon souci c'est l'État français. Il faut qu'à un moment donné il accepte que nous, Polynésiens, puissions retrouver notre souveraineté. Qu'on cesse cette relation patrimoniale, paternaliste – celle de l'Hexagone et ses possessions – et qu'on soit dans des discussions d'égal à égal, entre partenaires qui ont certes des intérêts en commun, mais aussi des différences et chacun un chemin à accomplir. J'espère qu'on aura bientôt une classe politique française renouvelée avec laquelle on pourra discuter pour mettre en place le processus d'autodétermination que nous réclamons.

Propos recueillis par Benoît Godin

² Plus que gauche et droite, indépendantiste et autonomiste (donc partisan du maintien dans la France) sont les deux grands courants qui structurent la vie politique polynésienne.

³ Gaston Flosse, 91 ans, est l'ancien homme fort, proche du RPR, de la Polynésie française qu'il a gouver-

née quasi en continu de 1984 à 2004. Édouard Fritch, aujourd'hui aux affaires, a longtemps été son bras droit.

⁴ Soit quelques 125,7 millions d'euros.

⁵ Une proposition de loi « visant à la prise en charge et à la réparation des conséquences des essais nucléaires

français », présenté par le député en mars 2021 et retourné en commission deux mois plus tard.

⁶ Oscar Temaru est au cœur d'une affaire judiciaire à rallonge, à la base autour du financement d'une radio indépendantiste locale, Radio Tefana, par la commune de Faa'a dont il est le maire. Lui et le Tavini n'ont cessé de dénoncer une « vengeance » de l'État français.

CHEIKH ANTA DIOP, L'HÉRÉTIQUE

Odile Tobner poursuit sa série de portraits de figures de la lutte anticoloniale avec le Sénégalais Cheikh Anta Diop, scientifique, historien, anthropologue et homme politique.

Les premiers portraits, consacrés à Mongo Béti et Frantz Fanon, sont parus respectivement dans les numéros de janvier et février 2022.

Mis au ban de l'université française avec une virulence et un acharnement singuliers, sans rémission à ce jour, Cheikh Anta Diop est le fondateur d'une anthropologie africaine qui, vouée au dénigrement, au mépris et à la caricature, résiste obstinément, tel un roc, sûre de sa force.

Un homme de la Renaissance

Né en 1923 au Sénégal, dans le village de Caytou, fondé par son grand-père, au nord de Bambey, région de Djourbel, Cheikh Anta Diop, après avoir été scolarisé à l'école coranique puis à l'école française de sa région natale, poursuit ses études secondaires à Dakar et Saint-Louis.

Il obtient un double baccalauréat, en philosophie et en mathématiques. Il manifeste ainsi précocement l'étendue de son intelligence dans l'accès à la connaissance. Ce sera la marque du chantre de la Renaissance africaine, comme ce fut celle de l'esprit de la Renaissance en Occident, tel que le décrit Pascal : « Puisqu'on ne peut être universel et savoir tout ce qu'on peut savoir sur tout, il faut savoir un peu de tout. Car il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose ; cette universalité est la plus belle. ».

En 1946 il arrive à Paris pour faire des études de physique et chimie. Il suit l'enseignement de Frédéric Joliot-Curie ; mais il s'intéresse aussi à l'histoire et aux sciences sociales en assistant aux cours de Gaston Bachelard. Scandalisé de l'affirmation de l'ethnologie coloniale, prétendant que l'Afrique n'a pas d'histoire, il s'appuie sur des auteurs de l'Antiquité grecque et des Modernes comme Volney, pour poser, dans sa thèse de

doctorat, sous le titre *Qu'étaient les Égyptiens pré-dynastiques ?*, le fait que l'Égypte antique était noire¹. Ce projet de thèse est refusé a priori et Cheikh Anta Diop en fait un livre fondateur : *Nations nègres et culture* (1954).

Après avoir déposé un nouveau sujet de thèse en 1956, *L'Afrique noire précoloniale. Étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique noire de l'Antiquité à la formation des États modernes*, et produit comme thèse secondaire *L'Unité culturelle de l'Afrique noire* (1959), Cheikh Anta Diop soutient sa thèse le 9 janvier 1960. La séance est très longue et houleuse. Le postulant qui, de l'avis unanime s'est montré particulièrement brillant – ce qui, à la limite, sera retenu contre lui, puisqu'on le traitera de « prestidigitateur » - obtient la mention « honorable ». Dans les us et coutumes du séraïl cette mention inhabituelle – le « très honorable » étant de règle même pour les plus ternes prestations – lui interdit pratiquement d'enseigner à l'Université. Quelques appréciations prononcées par les membres du jury, interrogés à l'issue de la soutenance, sont à retenir : André Aymard, doyen de la Faculté des Lettres, président du jury : « De l'entêtement, malgré mes conseils... » ; André Leroy-Gourhan : « Votre indiscipline... » et enfin le *must*, Roger Bastide : « Vous êtes encore trop jeune pour traiter des questions aussi étendues... » - Cheikh Anta Diop a alors 37 ans. Mais il y a mieux, puisqu'un certain Yves Florenne avait précédemment désigné *Nations nègres et culture* comme « un manifeste de racisme et d'impérialisme noirs »². Mentionnons cependant une voix discordante, celle de Georges Gurvitch, sociologue, professeur à la Sorbonne : « La civilisation de l'ancienne Égypte

ne serait pas possible sans le grand exemple de la culture négro-africaine, et elle n'en fut, très probablement que la sublimation »³.

Une synthèse magistrale

Cheikh Anta Diop a fait, sur l'histoire et les civilisations africaines, le même travail que Georges Dumézil sur les Indo-Européens : une vaste synthèse joignant la raison et l'intuition, étayées par l'esprit critique, pour faire émerger ce qui relève de l'évidence, une fois ôtées les œillères des préjugés. De même que le postulat d'un foyer indo-européen d'origine préhistorique a structuré la connaissance des langues et des civilisations européennes dans leur diversité, de même le postulat d'un foyer de civilisation dans la haute vallée du Nil, produisant aussi bien la civilisation égyptienne en descendant vers le Nord, dans la vallée du Nil, que les autres cultures qui se répandent vers le Sud, le Centre et l'Ouest de l'Afrique, est fondateur d'une véritable archéologie africaine. D'innombrables phénomènes reçoivent là une explication cohérente. Sauf que Dumézil, même s'il se heurta aux critiques de certains spécialistes étroitement myopes, jouit d'un prestige inégalé dans le monde académique, tandis que Cheikh Anta Diop est resté l'objet d'une indéfectible vindicte de la part des tenants de la science coloniale.

En octobre 1960, Cheikh Anta Diop, bien que docteur, est nommé assistant à l'université de Dakar et affecté à l'Institut français d'Afrique noire (IFAN), créé et dirigé par Théodore Monod de 1938 à 1965. Il ne pourra pas dispenser des cours en sciences sociales, barré par l'opposition à sa carrière d'enseignant du président Senghor, aligné sur le verdict de l'Université française et surtout animé d'une hostilité personnelle envers un intellectuel qui est tout son contraire. Cheikh Anta Diop, encouragé par Théodore Monod qui lui laisse carte blanche, crée un laboratoire de datation au carbone 14 au sein de l'IFAN dès 1961. Ce laboratoire

1. Ce fait avait été rappelé déjà par le Haïtien Anténor Firmin dans *De l'égalité des races humaines, anthropologie positive* (1885).

2. *Le Monde* 25 avril 1956. Tous ces détails instructifs

sont rapportés dans Cheikh Mbacké Diop, *Cheikh Anta Diop, l'homme et l'œuvre*, 2003.

3. Lettre du 3 mars 1959, in *Présence Africaine*, numéro spécial 1959.

abrite ses recherches en sciences humaines : archéologie, préhistoire, histoire, mais aussi géologie, climatologie. Cheikh Anta Diop publie le fruit de ses recherches dans *Antériorité des civilisations nègres. Mythe ou vérité historique ?* (1967). Puis il entreprend une vaste étude des langues africaines pour retracer le passé du continent dans *Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaines* (1977).

Un militant politique

Cheikh Anta Diop ne s'enferme pas pour autant dans ses activités de recherche. Parallèlement il a toujours été un militant politique actif. Dès son arrivée en France il crée ou prend des responsabilités dans les associations étudiantes qui soutiennent la revendication d'indépendance des colonies. Rentré au Sénégal, il crée en 1961 un parti, le Bloc des Masses Sénégalaises (BDS), qui s'oppose au régime néocolonial de Senghor, ce qui lui vaut un mois d'emprisonnement en 1962. Le parti est dissous en 1963 par le pouvoir. Immédiatement C. A. Diop crée le Front National Sénégalais (FNS), qui sera également dissous en 1964. En 1976, quand Senghor décide d'autoriser trois partis politiques en leur assignant lui-même leur orientation politique et s'adjugeant l'étiquette « socialiste », C. A. Diop crée le Rassemblement National Démocratique (RND). S'ensuit une bataille judiciaire contre le classement senghorien arbitraire et le refus d'accorder le récépissé de création du RND, qui n'en aura pas moins une activité publique jusqu'à sa reconnaissance officielle en 1981, quand Abdou Diouf succède à Senghor. C'est aussi après le départ de Senghor que C. A. Diop pourra enfin enseigner à l'Université de Dakar qui porte aujourd'hui son nom. Ce fut pour un temps très bref puisqu'il décède subitement le 7 février 1986.

Le combat continue

L'apport de Cheikh Anta Diop à la connaissance de l'Afrique n'a pas cessé d'être contesté en France, témoin l'article de Wikipedia qui le concerne, qui fait sans cesse l'objet de remaniements contradictoires, au point de devenir totalement confus et incohérent. Mieux vaut se référer au Maitron, qui, sous la plume de Martin Mourre, est d'une parfaite objectivité⁴, reconnaissant la place éminente occupée par un intellectuel d'exception. Il est plaisant par contre de voir l'ardeur des passions médiatiques se déchaî-

ner à propos de l'Antiquité égyptienne à l'occasion d'une exposition à Paris sur Toutankhamon. L'hebdomadaire *Le Point* a interviewé l'égyptologue Bénédicte Lhoyer⁵ sous prétexte que quelques Africains ont manifesté devant l'entrée contre ce qu'ils estiment une présentation erronée du sujet, omettant l'origine nègre de la civilisation égyptienne. Bénédicte Lhoyer dénonce une « OPA sur l'Égypte ancienne ». Elle affirme catégoriquement : « il y avait toutes les variantes de couleurs de peau possibles chez les Égyptiens », « il s'agissait de gens venant de partout », « L'Égypte ancienne, comme l'actuelle, est issue d'un mélange ». D'où peut-elle tenir cela quand on constate que les plus anciens vestiges de l'ère pharaonique se situent dans la haute vallée du Nil, site où on ne peut guère arriver de partout. Elle explique avec une assurance tant soit peu présomptueuse : « D'autres statues ont la peau noire, car, dans l'Égypte ancienne,

ce qu'elle qualifie d'« ubuesque », « délirant », « farfelu ». Et puis sur ce Cheikh Anta Diop qu'on lui objecte toujours : « Il a cette aura de personne savante, car il a fait ses études à Paris ». Pour conclure « On sent qu'il existe un courant qui veut nous interdire la réflexion et la pensée ». Que serait-ce si on lui avait refusé son sujet de thèse, interdit d'enseigner, dissous ses associations politiques – mais non, impossible, elle ne fait pas de politique – bannie des cercles académiques ?

La seule question qu'on se pose c'est : pourquoi cela les gêne-t-il tellement qu'on dise que les Égyptiens de la haute antiquité étaient noirs ? Pourquoi ces contorsions pathétiques pour le nier ?

Odile Tobner

A lire en dernière page : la retranscription d'un extrait de conférence de Cheikh Anta Diop, en 1984.

Je crois que le mal
que l'occupant
nous a fait
n'est pas encore
guéri, [...].
Formez-vous,
armez-vous
de science
jusqu'aux dents
et arrachez
votre
patrimoine
culturel.



c'était la couleur de la résurrection », « L'iconographie égyptienne ne représente pas la réalité, mais la conception qu'avaient les Égyptiens de leur monde ». Tout cela parce que certains ont « ce besoin de faire de l'Égypte un royaume uniquement africain »,

4. Le Maitron est un dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social. Notice DIOP Cheikh Anta par Martin Mourre, version mise en ligne le 2 octobre 2015, dernière modification le 3 septembre 2020.

5. « Égypte : Toutankhamon, nouvelle victime du complotisme », *Le Point*, 11/04/2019

Extrait de la conférence de Cheikh Anta Diop à l'Université de Niamey, Niger - 1984



Je crois que le mal, que l'occupant nous a fait n'est pas encore guéri, voilà le fond du problème.

L'aliénation culturelle finit par être partie intégrante de notre substance, de notre âme, et quand on croit s'en être débarrassé, on ne l'a pas encore fait complètement.

Souvent le colonisé ressemble un peu, ou l'ex-colonisé-même, ressemble un peu à cet esclave du XIXème siècle, qui, libéré, va jusqu'au pas de la porte et puis revient à la maison, parce qu'il ne sait plus où aller. Il ne sait plus où aller... Depuis le temps qu'il a perdu la liberté, depuis le temps qu'il a acquis des réflexes de subordination, depuis le temps qu'il a appris à penser à travers son maître. C'est un peu ce qui est arrivé aussi à l'intelligentsia africaine, dans son ensemble ; parce que, en dehors de quelques unes, toutes les questions que vous m'avez posées reviennent à une seule : Quand est-ce que les blancs vous reconnaîtront-ils ? Parce que la vérité sonne blanche. C'est cela. Mais c'est dangereux ce que vous dites, parce que, si réellement l'égalité intellectuelle est tangible, l'Afrique devrait, sur des thèmes controversés, être capable d'accéder à la vérité par sa propre investigation intellectuelle, se maintenir à cette vérité jusqu'à ce que l'humanité sache, que l'Afrique ne sera plus frustrée, que les idéologues perdront leur temps, parce que ils ont rencontré des intelligences égales qui peuvent leur tenir tête sur le plan de la recherche de la vérité.

Mais vous êtes persuadés que, pour qu'une vérité soit valable et objective, il faut qu'elle sonne blanche. Mais ça, c'est un mépris de notre race qui doit disparaître. Et ce

sont justement les blancs qui vont nous y aider. Moi, si je n'étais pas intimement persuadé de l'égalité des races, si je n'étais pas intimement persuadé de la capacité de chaque race de mener sa destinée intellectuelle et culturelle, mais., je serais déçu, que ferions-nous dans le monde? S'il y avait réellement cette hiérarchisation intellectuelle, mais il faudrait s'attendre à une disparition d'une manière ou d'une autre, parce que le conflit, il est partout, il est à tous les niveaux, il est dans tous ces débats, il est jusque dans nos relations internationales les plus feutrées. Nous menons et on mène contre nous le combat le plus violent, plus violent même que celui qui a conduit à la disparition de certaines espèces. Et il faut, justement que votre sagacité intellectuelle aille jusque-là. Alors donc, toutes les questions que vous m'avez posées reviennent à peu près à la même : les blancs vous nient, ils ne vous ont pas encore reconnu, nous sommes donc dans le cirage, nous sommes dans le vague, nous sommes dans la brume.

Non, ce que j'ai dit un peu dans la préface à Obenga, c'était cela : que par la connaissance directe, l'Afrique doit être capable de saisir une vérité, de savoir qu'elle est en possession d'une vérité - quel que soit le domaine d'ailleurs, ce n'est pas seulement dans le domaine culturel - et de se maintenir au niveau de cette vérité, en prenant des mesures conservatoires, jusqu'à ce que tout le monde joue le même jeu, jusqu'à ce que l'on sache que la supercherie, c'est fini ! On n'a plus affaire à des enfants ou à des nouveau-nés.

Mais, c'est là à la fois une réaction intellectuelle, une réaction culturelle, ça demande la

mobilisation de toutes les capacités de l'être : un être qui, abstraction faite de son aliénation, a les mêmes capacités que n'importe quel autre être. Alors, regardez, dès que vous parlez de patrimoine culturel, la gauche occidentale et la droite se touchent. Et souvent la gauche est plus minable que la droite. (... Rires et applaudissement...)

Faites l'expérience : on vous accorde l'égalité abstraite mais l'idée que des nègres aient pu connaître une promotion historique dans le passé leur est réfractaire. Ils sont réfractaires à cette idée. C'est parce que leur formation intellectuelle tardivement acquise se situe au niveau très superficiel, au niveau du cortex au niveau de l'intellect, mais la formation qu'ils ont reçue, tous, dans leur plus tendre enfance, les clichés auxquels ils sont habitués dans leur environnement d'enfance, les caricatures et tout - comme je vous le montrais ici aussi : dans le monde méridional c'était l'inverse - tout cela les empêchait, les rendait aveugles ; ce n'est pas pour observer des vérités comme celles que nous leur proposons.

Par conséquent, il n'y a qu'un seul salut, c'est la connaissance directe et aucune paresse ne pourra nous dispenser de cet effort. Il faudra absolument acquérir la connaissance directe. À formation égale, la vérité triomphe. Formez-vous, armez-vous de science jusqu'aux dents - c'est ce que j'ai dit à Obenga - et arrachez votre patrimoine culturel. Alors - ou alors traînez-moi dans la boue si, quand vous arriverez à cette connaissance directe, vous découvrez que mes arguments sont inconsistants - c'est cela, mais il n'y a pas d'autre voie. »

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. **Billets d'Afrique** est entièrement réalisé par des bénévoles¹, militant-e-s au sein de **Survie**, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

CP :

ville :

email :

SURVIE

Modalités de paiement : chèque à l'ordre de Survie - Virement bancaire IBAN : FR76 4255 9100 0008 coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement - Vous pouvez aussi payer en 4 échéances prélèvement automatique, nous contacter : contact@survie.org (+33)9.53.14.49.74

¹ La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.

TARIFS

France 25€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 30€